



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur

Désignation :

Ville de Ruelle Sur Touvre

Place Auguste Rouyer

BP 30053

16600 RUELLE SUR TOUVRE

Téléphone : 05.45.65.62.95

Fax : 05.45.65.77.39

Adresse internet : <https://www.ville-ruellesurtouvre.fr>

E-Mail : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : Rénovation et agrandissement de l'école Chantefleurs de Ruelle Sur Touvre - Travaux de désamiantage.

Le présent marché a pour objet les travaux de désamiantage des locaux actuels de l'école Chantefleurs dans le cadre du projet de rénovation et d'extension de l'ensemble immobilier existant.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution

Ecole Chantefleurs

272, Rue Chantefleurs

Villement

16600 Ruelle Sur Touvre

Code NUTS : FRI31

CPV global à la consultation

CPV principal : 45262660-5

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes à l'égard desquelles l'acheteur dispose d'éléments suffisamment probants ou constituant un faisceau d'indices graves, sérieux et concordants pour en déduire qu'elles ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

Présentation de candidature

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- **Aptitude :**
 - L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.
- **Capacité économique et financière :**
 - les bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
 - la déclaration appropriée de banques.
 - la preuve d'une assurance pour risques professionnels.
- **Capacité technique et professionnelle :**
 - Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
 - Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même.
 - Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant au traitement de l'amiante en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Critère n° 1 : Valeur technique de l'offre (50 points) La valeur technique sera appréciée au regard de :	Nombre de points
1 - Moyens en matériel et en personnel affectés <u>exclusivement à ce chantier</u> : Il s'agit pour le prestataire d'énumérer les moyens matériels et humains y compris l'encadrement qu'il compte affecter au chantier pour pouvoir respecter les engagements sur la réalisation et sur les délais d'exécutions, ainsi que leur pertinence (compétences du personnel, expérience, outillage...).	20
2 - Note méthodologique: Il s'agit pour le prestataire de décrire sa méthodologie envisagée pour l'exécution d'un programme comme celui-ci. Il décrira son approche technique de ce type de chantier. Les garanties qu'il peut offrir, la pertinence dans le déroulement du chantier, planning, durée d'intervention par poste, les temps d'attente, son organisation etc...	15
3 – Environnement et déchets : Le prestataire devra expliquer l'ensemble des dispositions prises pour le traitement et le recyclage des déchets <u>issus de ce chantier</u> ainsi que le(s) objectif(s) environnemental(ux) pouvant être atteint sur ce chantier.	15
TOTAL critère 1	50

Critère 2 : Prix des prestations (50 points) La notation se fera de la manière suivante :	Nombre de points
<ul style="list-style-type: none"> - L'offre la plus basse jugée recevable (non anormalement basse) aura le nombre de point maximum pour ce critère. - Pour les autres offres, le nombre de point qui leurs sera attribué sera déterminé par l'application de la formule suivante : <p style="text-align: center;">Points = $\frac{\text{Nombre de point maximum affectés au critère}}{\text{Prix proposé par le candidat noté}} \times \text{Prix le plus bas}$</p>	50
TOTAL critère 2	50

Renseignements d'ordre administratif

Numéro de référence du marché : 2020_03

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2020

Date limite de réception des offres : 10/07/2020 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement après mandatement.

Modalités de financement des prestations : fonds propres.

Avis périodique

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Poitiers

15 rue de Blossac

86000 POITIERS

FRANCE

Tél: 05.49.60.79.19

Fax : 05.49.60.68.09

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 03/07/2020.

Visite de site

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent se dérouler.

Les visites se dérouleront tous les mercredis durant la période de consultation sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel DUMONT, Adjoint à la Directrice Générale Adjointe, par téléphone au 05 45 65 89 35 / 06.23.58.12.63 ou par courriel m.dumont@ville-ruellesurtouvre.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maître d'œuvre :

Madame Christina SPANJERS, Gérante Architecte
SARL Atelier Cahuette
1, Rue Saint-Cybard
16000 AANGOULEME
Tél. : 07.69.16.88.19
Courriel : nous@atelier-cahulette.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de la Maître d'ouvrage :

Madame Marie-Noëlle BOUQUETY-GOUËLLO, Directrice Générale Adjointe
Ville de Ruelle Sur Touvre
Direction Services Techniques et Grands Projets
Mairie
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
Tél : 05.45.65.89.33
Fax : 05.45.65.77.39
Courriel : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

Adresse Internet : <https://www.ville-ruellesurtouvre.fr>
Horaires d'ouvertures : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30